

Secrétaire du Rugby Club Fribourg

Notre association

Le Rugby Club Fribourg est implanté dans le paysage sportif du canton de Fribourg depuis 1986. C'est un club amateur ouvert à toutes et tous, dès l'âge de 5 ans. Il compte actuellement une centaine de membres actifs, joueuses et joueurs, entraîneurs et cadres, sans compter leurs supporters, amis et parents.

Description du poste

Le ou la secrétaire est bénévole et membre du comité de l'association.

- Il ou elle assiste aux séances du comité du Rugby Club Fribourg, qui ont lieu environ **une fois par mois** en dehors de la trêve estivale, tient les procès-verbaux et les circule aux membres du comité.
- **Annuellement** (pour l'Assemblée Générale du Rugby Club Fribourg), il ou elle rédige les éventuels appels à candidature, rédige et envoie la convocation et les annexes, aide à préparer les transparents de présentation et tient le procès-verbal de l'AG.
- Occasionnellement, il ou elle peut accompagner les membres du comité lors de séances nécessitant la tenue d'un procès-verbal.
- Selon ses compétences et disponibilités, il ou elle apporte un soutien administratif plus étendu au bon fonctionnement de l'association, p. ex. rédaction ou relecture d'emails et de documents internes ou externes, gestion des bases de données relatives aux membres, sponsors et aux supporters (cotisations, licences, newsletter, commandes), gestion des demandes d'autorisation (Fédération Suisse de Rugby, service des sports, police du commerce).

Compétences requises

- Dans la mesure du possible, le candidat ou la candidate dispose d'un bon niveau rédactionnel en français et peut utiliser le logiciel Excel.

Avantages / contreparties

- Il ou elle est encouragée à participer à des formations pertinentes.
- S'il ou elle est un joueur actif ou une joueuse active au sein du Rugby Club Fribourg, il ou elle est exempté(e) de la cotisation.

En cas d'intérêt, nous restons à disposition pour toutes questions ou compléments d'informations à l'adresse caissier@rugby-fribourg.ch. La candidature est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale.